



FORMATION PREPARATOIRE AU METIER D'ARTISTE DE CIRQUE

Fiche synthétique de présentation

La présentation du centre des arts du cirque, le projet pédagogique/artistique et l'équipe pédagogique sont détaillés dans le document «Projet 2008».

Objectif général : Accompagnement au projet professionnel d'artiste de cirque. Préparation aux concours d'écoles supérieures.

Pour l'année 2008/2009, Un projet spécifique se glisserait dans la formation. Il s'agit d'un projet européen Leonardo, il s'intitule : «Le Cirque mobile dans l'Europe du Spectacle Vivant».

Le but du projet est de permettre aux stagiaires de notre formation de connaître l'organisation du spectacle vivant dans les différents pays européens. A cette fin, les stagiaires iront à la rencontre d'un certain nombre d'entreprises de formation ou de spectacle en Europe.

Ils réaliseront un film vidéo sur les pratiques de formation aux métiers des arts et du spectacle.

Pour cela six entreprises de spectacles vivants en Europe accueilleront 2 stagiaires durant 15 jours.

La réponse pour l'acceptation de ce projet nous sera faite dans le courant du mois de mai 2008.

La formation se déroule de début octobre 2008 à fin juin 2009. Cette formation est à temps plein.

Les sélections pour entrer en formation se déroulent le lundi 23 juin et le mardi 24 juin 2008 OU le mercredi 25 juin et le jeudi 26 juin 2008.

Le statut est celui de «stagiaire de la formation professionnelle». A ce titre, neuf des douze stagiaires bénéficient d'une rémunération. Une attestation de formation est délivrée à la fin du stage.

La formation est financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Ministère de La Culture via la Direction Régionale des Affaires Culturelles en Région PACA. Elle est soutenue par la communauté d'agglomération Pôle Azur Provence, la ville de La Roquette

sur Siagne, le Conseil Général des Alpes Maritimes.

Le coût de la formation : 100€ de frais de dossier, 15€ d'adhésion à Piste d'Azur, 10€ de licence FFEC. Soit 125€

Pour l'hébergement : Une liste des lieux d'hébergements possibles est jointe. Toutefois, API Provence peut proposer un hébergement ponctuel pour les sélections ou durant l'année de formation (les coordonnées sont sur le document joint). La co-location entre stagiaires est aussi à envisager. Trois des stagiaires peuvent bénéficier d'un hébergement sur le site des chapiteaux avec leur caravane en échange de gardiennage du site.

La formation se déroule à Piste d'Azur, sur le site des chapiteaux à La Roquette sur Siagne 1975 av de la république. Pour y venir,

en train: Descendre à la gare de Cannes (Alpes Maritimes) puis prendre le bus TAM 610, descendre au stade Ferrero (demander au chauffeur).

Par route: Sortie autoroute numéro 41, La Bocca puis prendre à droite la direction de La Roquette sur Siagne, puis suivre la direction du « super U » de Pégomas et la ville de Pégomas sur la départementale 9. Le chapiteau se situe à côté du stade Ferrero, en face du magasin « Point P ».

Par avion: Aéroport de Nice, puis direction gare de Cannes par autobus.